

Pétition internationale contre l'introduction de la Charia dans la constitution du Kurdistan d'Irak

samedi 30 décembre 2006, par [Collectif / Signatures multiples](#) (Date de rédaction antérieure : 28 décembre 2006).

La région Kurde, en Irak, est en train de se doter de sa propre constitution. L'article 7 de l'ébauche actuellement en cours prévoit l'introduction de la charia.

Pétition internationale contre l'introduction de la Charia dans la constitution du Kurdistan d'Irak

Au gouvernement régional kurde L'article 7 de la constitution proposée pour le Kurdistan est une menace ouverte contre les droits et libertés du peuple.

Un comité désigné pour préparer une ébauche de constitution pour la Région du Kurdistan a suggérer la formulation suivante de l'article 7 : « *Cette constitution déclare que la majorité du peuple kurde s'identifie comme musulman, si bien que les principes fondamentaux de la Charia Islamique seront considérés comme une des principales sources de la législation* ».

Cette campagne déclare qu'un tel article prépare les base d'une islamisation forcée de la future législation du Kurdistan. Cela pose une grave menace. Nous considérons qu'il s'agit d'une attaque majeure contre les droits et libertés des gens de cette région. En particulier, cela aura des conséquences inquiétantes pour les droits des femmes et pour l'espace laissé à l'opinion laïque et progressiste pour faire entendre sa voix au Kurdistan. Nous voulons faire prendre conscience de cette menace au monde et mobiliser contre elle.

Il ne fait aucun doute qu'avec la Charia comme base de la législation au Kurdistan se produira inévitablement des attaques contre la liberté de pensée et d'expression et une restriction des droits civiques. L'apartheid de genre sera mis en pratique. Nous avons vu les conséquence de la loi islamique dans des pays comme l'Iran, l'Arabie Saoudite et l'Afghanistan. Il suffit de regarder le Sud de l'Irak, où les partis islamistes chiites ont le pouvoir et imposent comme conséquences de l'islamisation une inévitable augmentation du sectarisme sanguinaire, des attaques contre la modernité et contre la civilisation elle-même.

C'est inacceptable pour toute l'opinion progressiste et laïque du monde entier. Aussi l'article 7 ne doit pas être accepté dans la constitution proposée. Au contraire, nous devons demander la séparation de la religion et de l'Etat et du système éducatif.

La religion doit être une affaire privée des individus. C'est un principe de base de la liberté de pensée et d'expression que chaque individu puisse pratiquer la religion de son choix. De même, les gens doivent être libre de n'avoir aucune religion. Personne ne doit être torturé, discriminé ou

violente parce qu'il a ou n'a pas telle ou telle religion.

Cette campagne internationale appelle les femmes et les hommes amoureux de la liberté, les laïques et les progressistes du monde entier et du Kurdistan à refuser une proposition qui insère la Charia dans la constitution du Kurdistan. Nous les appelons toutes et tous à soutenir et rejoindre cette campagne.

Initiatrices et initiateurs de cette campagne :

Houzan Mahmoud : représentante à l'étranger de l'Organisation pour la Liberté des Femmes en Irak (coordinatrice de la campagne). houzan73 yahoo.co.uk

Marywan Halabjaee : Ecrivain et chercheur.

Sozan Shahab : membre du parlement du Kurdistan (susanshabab hotmail.com)

Nadir Abdul Hameed : personnalité politique vivant au Danemark . (nadr1506 yahoo.com)

Goran Abdulla : coordinatrice du site Dengekan.com (dangakan yahoo.ca)

Sakar Ahmad : militante et auteur d'un livre intitulé « Victimes de crimes d'honneur » (sakar_a yahoo.com)

Voir en ligne : [Pour signer la pétition](#)

P.-S.

* Diffusé dans le Bulletin d'informations « Solidarité Irak » du 28 Décembre 2006.